

(N° 70.)

---

**SENAT DE BELGIQUE.**

---

**Projet de Loi contenant le Budget des Non-valeurs  
et des Remboursements pour l'exercice 1854.**

*(Voir les N° 163 et 183 de la Chambre des Représentants.)*

---

**LÉOPOLD, ROI DES BELGES,**

**A tous présents et à venir, Salut :**

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

**ARTICLE UNIQUE.**

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements est fixé, pour l'exercice 1854, à la somme de deux millions quarante-huit mille francs (fr. 2,048,000), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 15 mars 1853.

*Le Président de la Chambre  
des Représentants,*

*(Signé) N. J. A. DELFOSSE.*

*Les Secrétaires,*

*(Signé) CH. VERMEIRE.*

*A. DUMON.*

## Budget des Non-Valeurs et des remboursements pour l'exercice 1854.

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanents.	extraordinaires et temporaires.	
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>				
NON-VALEURS.				
1	Non-valeurs sur la contribution foncière . . . . .	310,000 »	»	848,000 »
2	— — — personnelle . . . . .	400,000 »	»	
3	— sur le droit de patente . . . . .	80,000 »	»	
4	— sur les redevances des mines . . . . .	18,000 »	»	
5	— sur le droit de débit des boissons alcooliques . . . . .	15,000 »	»	
6	— — — des tabacs . . . . .	15,000 »	»	
7	Décharge ou remise du droit de patente pour inactivité de bateaux. . . . .	10,000 »	»	
(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)				
<b>CHAPITRE II.</b>				
REMBOURSEMENT.				
8	Contributions directes, douanes et accises.	Restitution de droits perçus abusivement . . . . .	28,000 »	1,200,000 »
9		Remboursement de la façon d'ouvrages brisés par les agents de la garantie. . . . .	1,000 »	
10		Remboursement du péage sur l'Escaut . . . . .	800,000 »	
11	Enregistrement, domaines et forêts.	Restitution de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers. . . . .	250,000 »	
12	Trésor public. — Remboursements divers . . . . .	1,000 »	»	
13	Postes. — Remboursement des postes aux offices étrangers . . . . .	110,000 »	»	
14	Déficit des divers comptables de l'État. . . . .	10,000 »	»	
(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)				
TOTAL DU BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS . . . . . fr.		2,048,000 »	»	2,048,000 »